

Nous consulter pour de plus amples informations



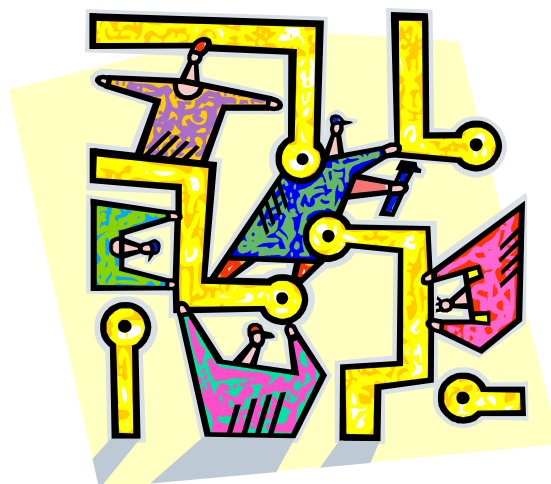
Réseau AISEC-Synergies
Association Interrégionale OUEST :

04. La Moignerie, 35120 LA BOUSSAC

☎ 02 99 80 08 87  -au prix d'une communication locale- 09 52 33 08 86  06 75 48 20 64
Mail : aisec.synergies-ouest@laposte.net Fax : 09 57 33 08 86

Fiche intervention n° 11 - action socioculturelle - année 2013

**DÉVELOPPER UNE ACTIVITÉ COLLECTIVE
ET/OU COMMUNAUTAIRE**



A destination de :

- des structures formelles ou informelles, souhaitant mettre en œuvre de telles activités ou les améliorer,
- associations, comités d'entreprise, petites collectivités...

 Copyrighted.com
Registered & protected

Copyright :: All Rights Reserved
Registered :: 08/11/2013
MCN :: PUGC-YBSK-CGVE-RPON

Ateliers ou activités collectives raisonnées

Des activités socioculturelles, pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des personnes en difficultés, favoriser les apprentissages mutuels et l'émergence de solidarités nouvelles, restaurer l'estime de soi et la confiance.

L'activité est essentielle pour la construction des individus et des groupes.

Parce que l'activité est l'un des moteurs du développement et de l'épanouissement des individus et des relations humaines ; outre ses dimensions occupationnelles et de loisir, elle permet bien des apprentissages, a de nombreux effets induits, peut même participer à la remédiation de symptômes ou de syndromes (*musicothérapie, art thérapie...*)

L'activité n'est pas une fin en soi

Parce qu'elle est essentielle et a de nombreux effets induits, l'activité n'est pas une fin en soi. Elle s'inscrit dans une logique de projet, on doit en envisager les effets, les orienter vers des objectifs répondant à des besoins ou des préoccupations clairement identifiées ; les évaluer, les réajuster, les adapter...

L'activité favorise l'agir (*le-ré-agir*)

Parce qu'elle n'est pas une fin en soi, la proposition d'activité favorise progressivement et de façon « non violente » la mobilisation des capacités individuelles ; les restaurant, le cas échéant. « Faire », impacte le mental, selon le principe aujourd'hui reconnu de « non dissociation du corps et de l'esprit ».

L'activité doit être « raisonnée » par ses promoteurs

Parce qu'aucune activité n'est sans effet sur les individus et/ou l'environnement, elle doit être pensée en termes d'impact. Ses bénéfices, comme ses nuisances doivent être appréhendés. Toutes les activités se valent, dès lors qu'elles sont adaptées à une situation donnée.

L'activité contribue à la construction du groupe

Lorsqu'elle est raisonnée, et par essence, l'activité a un effet fédérateur quant aux membres d'un groupe (*faire ensemble*), qui permet de dépasser ses seules capacités individuelles, et de s'organiser collectivement pour développer des solidarités et réaliser des projets, dans le groupe, en grand groupe, ou en sous-groupes.

L'activité doit trouver son public

Parce qu'aucune activité n'est intrinsèquement meilleure qu'une autre, et qu'elle doit d'abord être adaptée à une situation donnée, l'activité doit trouver une (*des*) porte d'entrée susceptible de lui permettre de trouver son public.

Ainsi, même si l'on souhaite à plus long terme, développer des pratiques intergénérationnelles et (*pluri*) mixtes, le détour par des ateliers communautaires (*et non communautaristes*), est parfois nécessaire.

Quoi ? Principale réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - construction d'une (ou de) proposition(s) adaptée(s) à un public et à une situation donnés, - évaluation en vue de son amélioration d'une activité ou d'un atelier existant.
Quand ? planification	<p>En préalable à une démarche de projet, ou de révision du projet.</p>
Qui ? pilotage	<p>Un pilote AISEC-Synergies, Le cas échéant, des membres militants (<i>volontaires ou salariés</i>) de l'association dotés de la compétence pour encadrer ces interventions</p>
Pourquoi ? Objectifs, Fondements & perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des activités comme réponses à des problématiques clairement identifiées, - Développer une culture, et des pratiques de projet, articulant des réalisations concrètes à des valeurs sociales, socioéducatives, socioculturelles, et à des orientations formelles.
Comment ? Méthodologie	<p>Le Pilote AISEC-Synergies réalisera en concertation avec le demandeur, une proposition d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'intervention comprendra des travaux conduits avec les intéressés, - Elle sera réalisée en référence au guide de la méthodologie de projet AISEC-Synergies.
Combien ? Quels coûts ?	<p>L'intervention du pilote AISEC-Synergies est facturée forfaitairement une journée (<i>base de 500e HT/J</i>).</p>
Où ? Territoires concernés	<p>Couverture infrarégionale, Territoire de la région bretonne et des régions limitrophes. Couverture nationale, envisagée.</p>